

**Rendre la collaboration plus efficace**

**Officialiser des temps de concertations en dehors de la présence des élèves:**

* Thèmes abordés : projet d’école, gestes professionnels, langage, partager des informations, anticiper des difficultés, réinterroger les manières de fonctionner, les aménagements de classe, les points de tension, …

**Trouver un temps et un espace quotidiens PE/ATSEM pour communiquer :**

* A l’initiative de l’enseignant, provoqués par l’atsem, encouragés par les directeurs.
* Libérer les binômes en dehors du temps de présence des élèves (un peu plus tôt le matin, déjeuner ensemble, certains temps de récréation, …).
* Sujets abordés : l’accueil individualisé des élèves et de leurs familles, retour de stage de formation, contribuer à développer des compétences langagières chez les élèves-enfants, …

**Utiliser des outils-cadres :**

* Les fiches de poste des atsem
* La charte des atsem
* Les référentiels métiers,
* Le décret de 2018,
* Les outils de communication aux services des apprentissages
* Bien se répartir les rôles et les missions au sein du binôme.

**Développer des conseils d’Atsem pilotés par le directeur d’école.**

**Ouvrir les conseils de maîtres aux atsem.**

**Participation des atsem aux réunions institutionnelles, aux rencontres avec les parents.**

**Engager le dialogue entre le directeur et les collectivités territoriales.**

**Autres pistes envisagées:**